



Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMpte-REndu DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU VENDREDI 19 avril 2019

Présents: Robert BLOT, Chantal AUMERSIER, Marie-Christine DUPRE, Agnès LARGILLET, Régine LEQUESNE, Thierry BOISAUBERT, Pascal LE GUELLEC, Bruno MALLET, Nicolas VARNIERE, Frédéric VAUTIER.

Absents excusés : Daniel BRUGERON, Patrice CHARLET, Gilbert NICOLAS.
Pouvoir de Daniel BRUGERON à Pascal LE GUELLEC

La séance est ouverte par le Président du CD76 à 20h00

Secrétariat

 Validation du PV du 15 février 2019: Adopté à la majorité

 *Commission spéciale arbitrage*

Daniel BRUGERON étant absent, le Secrétaire Général donne lecture des conclusions de la Commission après ses 2 réunions.

● **Action vis-à-vis des jeunes**

○ Lors des compétitions jeunes, proposer de l'assistance à l'arbitrage aux catégories minimales et cadets

● **Action vis-à-vis des archers**

○ Lors d'une formation entraîneur spécifique au CD 76, introduire un module sur l'arbitrage pour répercuter l'information aux archers en formation

○ Poursuivre les annonces faites lors des compétitions

○ Réaliser une vidéo sur le rôle de l'arbitre et des jeunes arbitres qui sera à disposition sur le site du CD avec proposition à la FFTA

○ Faire un mail à l'ensemble des archers de plus de 2 ans de licences récapitulant tenants et aboutissants d'une formation arbitre

○ Préparer un sondage pour l'ensemble des archers sur ce qui pourrait les inciter à devenir arbitre

● **Indemnisation**

○ Pas de modification des règles actuellement en vigueur concernant l'indemnisation des arbitres. Ce thème sera repris ultérieurement si les actions de promotions se révèlent insuffisantes.

● **Récompenses**

○ Récompenses à l'obtention du diplôme (permettant par exemple l'achat du pantalon, ou du petit matériel (loupe...))

Le CD remercie les membres de cette Commission pour le travail effectué et adopte à l'unanimité les points concernant les actions vis-à-vis des jeunes et des archers en s'engageant à y apporter une aide matérielle et/ou financière si besoin.

Concernant le volet de l'indemnisation. Le CD prend acte de la décision et rappelle à l'ensemble du corps arbitral que 2 CERFA (arbitrage pour le compte d'une structure et arbitrage pour le compte du Comité Départemental) sont disponibles sur le site internet du CD dans la rubrique « Arbitrage » et sous l'onglet « documents arbitres »

En revanche, la proposition relative aux récompenses n'est pas actée pour les raisons suivantes. La taille des pantalons est différente d'un(e) arbitre à l'autre et il serait très difficile et onéreux de constituer un stock.

De plus, il convient de souligner qu'en cette période de changement de la tenue des arbitres et contrairement à d'autres Comités Départementaux, celles-ci sont financées par le CD76.



Valorisation du bénévolat

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de reconduire cette action.

Le contingent des médailles pour la promotion 2019 étant de 10 pour la Seine Maritime, le CD a établi une liste en conséquence.

Les potentiels récipiendaires vont recevoir dans les prochains jours un courrier du Secrétaire Général.

La remise des médailles sera effectuée lors de l'Assemblée Générale du CD en janvier 2020.



Réorganisation des Commissions

Afin de pallier à certains départs et assurer la continuité des missions confiées aux différentes commissions, il est proposé de redéfinir la composition et le nombre de ces dernières.

Le CD acte cette réorganisation dans le cadre du règlement intérieur adopté le 11 décembre 2009 qui stipule qu'une Commission est composée de 2 membres minimum et 8 au maximum.

De ce fait il est décidé de regrouper les Commissions sportive et parcours ainsi que les Commissions jeunes et formation

Ces Commissions devront se réunir rapidement et en tout état de cause avant le 20 septembre 2019 (le CD du 21 juin étant annulé) afin de présenter de nouveaux organigrammes.

Commission Formation/Jeunes : AUMERSIER Chantal, BOISAUBERT Thierry, BRUGERON Daniel, DUPRE Marie-Christine, LARGILLET Agnès, MALLET Bruno, NICOLAS Gilbert.

Commission Arbitres : MALLET Bruno, NICOLAS Gilbert, VARNIERE Nicolas.

Commission Sportive/ Parcours : BOISAUBERT Thierry, CHARLET Patrice, DUPRE Marie-Christine, LARGILLET Agnès, LE GUELLEC Pascal, LEQUESNE Régine, NICOLAS Gilbert.

Mesures adoptées à l'unanimité.

Finances



Situation compte principal à ce jour: 16 591.76 €

Situation compte livret à ce jour : 13 413. 50 €




A ce jour le CD est en attente de la décision du Département pour l'obtention de la subvention annuelle. La commission plénière est prévue en juin.

Il est proposé d'apporter une aide financière de 30.00 € pour les jeunes qui participeront au Rassemblement Jeunes des 4 et 5 mai prochains à Houlgate.

Les modalités du remboursement seront précisées dans le tableau des aides accordées par le CD présent sur le site internet du CD dans la rubrique « Le Comité » et sous l'onglet « Aides et Subventions ».

Contre : 0 Abs : 0 Pour : 11

Cette aide est actée pour les prochaines saisons à l'unanimité.

 Le club de Préaux a demandé au Président du CD76 une aide financière dans le cadre de l'organisation en mai 2020 de la 1^{ère} Coupe de France Tir Nature.

Le Président s'étant engagé après avis de la commission des finances à allouer la somme de 1000.00 €, il est demandé aux membres présents de valider cette décision.


Contre : 2 Abs : 6 Pour : 3

Au regard du résultat de ce vote le Président est autorisé à fournir cette aide financière.

Cependant celle-ci est soumise aux obligations suivantes :

- 1/ Présence du logo du CD76 sur l'ensemble des documents concernant cette compétition
- 2/ Versement de 50% de l'aide sur présentation du budget prévisionnel
- 3/ Versement du solde sur présentation du bilan définitif de la manifestation.

Commission Sportive

 *Interdep*

Le Comité Directeur via la Commission sportive remercie l'ensemble des participants ayant effectué le déplacement jusqu'à Carpiquet.

 *Challenge du CD76.*

Le Comité Directeur via la Commission sportive félicite la CHTA, son Président et l'ensemble des bénévoles pour l'organisation de cette compétition.

Cette journée fût un bon moment de convivialité entre les participants tout en gardant l'esprit de la compétition.


Toutes nos félicitations aux Clubs ou Compagnies présentes. Les résultats du challenge sont sur le site internet du CD avec quelques photos.

 *Modification du règlement du challenge.*

Le nouveau règlement du Challenge du CD76 ayant donné entière satisfaction, il est décidé de le maintenir en l'état pour les prochaines éditions.

Toutefois afin d'en faciliter l'organisation, les structures participantes devront impérativement fournir la composition des équipes **10 jours** avant la compétition.

Commission Arbitre

 *Nouvelles tenues des arbitres*

Après les essayages en Mars, la commande est passée ne reste plus qu'à attendre la livraison avec semble-t-il une mise à disposition pour le début de la prochaine saison.

 *Examen*

Une session était organisée la semaine dernière. 4 candidats (1 pour l'option et 3 pour le tronc commun). Ne reste plus qu'à attendre les résultats fin mai début juin.

Formation

A la demande de l'ensemble des candidats, les formations sont toujours centralisées à Sotteville les Rouen.

Il y a actuellement 13 candidats.

De nouvelles candidatures arrivent au fil de l'eau.

Comme indiqué dans le compte rendu de la Commission spéciale il est désormais certain que la publicité faite lors des derniers concours a été bénéfique. Il est donc demandé aux organisateurs et arbitres de continuer en ce sens.

Calendrier hivernal 2019/2020

Le calendrier est bouclé.

A charge maintenant pour les responsables des structures d'inscrire les compétitions sur le site de la FFTA, **la date limite étant fixée au 17 mai prochain.**

Toutefois, il manque encore des arbitrages. Bien vouloir contacter le PCDA.

Calendrier estival 2019 /2020

La réunion est prévue le samedi 28 septembre 2019 à 9h00, vraisemblablement à Pavilly.

Journée des arbitres

Devant le succès rencontré l'an passé, il est décidé de reconduire cette journée.

La date retenue est le samedi 14 septembre. Elle devrait se tenir à Rouen.

La commission arbitres après accord des structures potentiellement organisatrices adressera une invitation au corps arbitral.

Commission Formation

Formation TAE

Le samedi 13 avril avait lieu à Grand Couronne une formation ayant pour thème « le Tir à l'Arc en Extérieur ». Peu de participants.

Comme cela ne pouvait venir de la météo qui était clémente ce jour là, il en ressort que, soit ce genre de formation n'intéresse pas les archers, soit que la publicité faite n'était pas à la hauteur.

Cependant il semble que le bilan soit quand même satisfaisant car nous devrions retrouver sur les prochains TAE quelques stagiaires.

Commission Jeunes

Point sur la pré-filière

Il reste encore 1 journée en juin. 8 jeunes étaient présents cette année. La présence est d'environ 95%.

Un bilan définitif sera fait en fin de saison.


Contrairement aux autres saisons, la Commission devrait être en mesure de diffuser le calendrier 2019/2020 avant les vacances.



La demande de financement pour envoyer des jeunes sur le TNJ de Sarcelles le week-end des 19.20 et 21 avril étant parvenue trop tardivement au CD, il n'a pas été possible contrairement à l'an passé d'inscrire des jeunes.

Le CD le regrette et propose d'acter un financement pour les prochaines éditions, à la condition d'avoir un prévisionnel en temps et en heure, que le TNJ se déroule en dehors du ressort géographique de la Seine-Maritime sans pour autant qu'il faille emmener les enfants à des centaines de kilomètres.

Commission Parcours

 La Commission décide de reconduire l'opération « Pass'Découverte », même si là aussi elle regrette un faible engouement.

Les documents relatifs à cette opération sont présents sur le site du CD rubrique « le Comité » et en bas de page de l'onglet « Commission parcours »

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h15

Le Président du CD 76
Robert BLOT

Le Secrétaire Général
Pascal LE GUELLEC